

PRESENTS		
COENT	André	<i>Président de la Commission</i>
BOURIOT	François	<i>Vice Président de la Commission (Finances)</i>
LE GUÉVEL	Jean-François	<i>Membre du Bureau Exécutif (Usages Numériques)</i>
ABRAHAM	Gilberte	<i>ROSPEZ</i>
DELISLE	Hervé	<i>LANGOAT</i>
DISSEZ	Rémi	<i>CM, SAINT-MICHEL-EN-GREVE</i>
EGAULT	Gervais	<i>LOUANNEC</i>
GOURONNEC	Pierrick	<i>PLEUMEUR-GAUTIER</i>
KERAUDY	Jean-Yves	<i>PERROS-GUIREC</i>
KERNEC	Gérard	<i>LE VIEUX-MARCHE</i>
LE MEN	Françoise	<i>LANNION</i>
LE QUEMENER	Michel	<i>TREZENY</i>
L'HOTELLIER	Bertrand	<i>PLEUMEUR-BODOU</i>
MAHE	Loïc	<i>PLEUBIAN</i>
PARISCOAT	Arnaud	<i>LA ROCHE-DERRIEN</i>
ROBERT	Eric	<i>LANNION</i>
HUONNIC	Pierre	<i>Conseil de Développement</i>
MAHE	Michèle	<i>Trésorière Principale</i>
EXCUSES		
GAULTIER	Marie-France	<i>TREGUIER</i>
HUNAUT	Christian	<i>LANNION</i>
NEDELEC	Jean-Yves	<i>PLOUGUIEL</i>
NEUKUM	Jean	<i>PLOUGRESCANT</i>
PRAT	Roger	<i>PRAT</i>
FALEZAN	Gérard	<i>Président du Conseil de Développement</i>
ASSISTAIENT		
GUEGAN	Claudie	<i>Directrice Générale Adjointe des Services</i>
THOMAS	Mickaël	<i>Directeur Général des Services Techniques</i>
SALAUN	Morgane	<i>Directrice des Affaires Générales</i>
VASLET	Isabelle	<i>Adjointe au Directeur des Finances et de la Prospective</i>
ROLLAND-DISEZ	Nelly	<i>Adjointe au Directeur des Finances et de la Prospective</i>
GAUTHIER	Hervé	<i>Directeur des Politiques Territoriales, Contractuelles et Pays</i>
ROUVRAIS	Eric	<i>Chargé de mission</i>

ORDRE DU JOUR

1. Définition de l'intérêt communautaire.
2. Règlement intérieur : modification.
3. Tableau des effectifs.
4. Rapport égalité femmes-hommes.
5. Rapport annuel 2018 sur la situation en matière de développement durable.
6. Débat d'Orientation Budgétaire.
7. Tarif 2019.
8. Ouverture des crédits d'investissement dans l'attente du vote du BP 2019 à hauteur d'un quart des crédits ouverts 2018.
9. Avenant à une convention d'avance remboursable à la SEM Lannion Trégor.
10. Attributions de compensation définitives 2018.
11. Attributions de compensation provisoires 2019.
12. Admissions en non-valeur.
13. Intégration de patrimoine.
14. Décisions modificatives.
15. Dissolution Syndicats Intercommunaux d'Aide à Domicile du Canton de Plestin-les-Grèves et du Canton de Perros-Guirec.
16. Demandes de fonds de concours LTC « aménagements de bourgs ».
17. Questions diverses.

.....

1. Définition de l'intérêt communautaire.

Le diaporama synthétisant les éléments proposés par les différentes commissions ayant étudié l'intérêt communautaire lié à leur domaine est présenté.

Commentaires / Observations :

Il est précisé qu'une fois adopté l'intérêt communautaire s'applique sur l'intégralité du territoire. Le Volet Action sociale fait exception à ce principe mais provisoirement. En effet, en 2020 il devrait également concerner l'ensemble du territoire.

Pour la partie voirie, il est précisé que l'intérêt communautaire proposé devra être revu après le travail d'harmonisation sur l'ensemble du territoire. Ainsi la liste proposée de voiries relevant de l'intérêt communautaire pourrait être complétée avant la fin du 1^{er} semestre 2019. Il est également rappelé que cette question sera débattue lors des Commissions Territoriales de la 1^{ère} quinzaine de décembre.

Pour la partie subvention aux associations, il est regretté le choix de ne pas inclure le critère de formation en direction des jeunes. Il est proposé d'échanger avec la commission n°6 sur cette question.

La problématique d'associations précédemment soutenue par l'intercommunalité, comme par exemple le Comice Agricole pour le canton de Lézardrieux, et ne l'étant plus à l'issue de l'adoption de ces nouveaux critères est posée. Il est répondu que la réflexion sur cette question doit tenir compte de l'harmonisation de pratiques sur les 60 communes et que la possibilité pour les communes de soutenir à leur niveau les associations reste entière. Un nouvel échange pourra avoir lieu lors de l'étude des dossiers de subventions en fin d'année 2018 ou début 2019.

➤ **Avis favorable de la commission**

2. Règlement intérieur : modification.

Le diaporama présente les 2 modifications proposées :

- Inclusion de la notion de Maires Délégués au sein du Bureau Communautaire
- Ajout de la SPLA dans les structures communautaires

Commentaires / Observations :

Il est demandé si le fait d'inclure les Maires délégués pour les communes nouvelles ne poserait pas de problème dans un cas hypothétique d'une intercommunalité composée de seulement 10 communes nouvelles car cela impliquerait un bureau communautaire de même taille qu'aujourd'hui alors que le nombre de communes membres auraient considérablement diminué.

Il est répondu que le Conseil Communautaire reste souverain qu'en à la détermination de la composition de son bureau communautaire et que la modification proposée peut être revue à tout moment et notamment au moment du renouvellement. Il est ajouté que cette proposition vise à maintenir les élus actuels du Bureau Communautaire jusqu'à la fin du mandat.

➤ **Avis favorable de la commission**

3. Tableau des effectifs.

Le diaporama proposant la création de postes au sein du pôle Culture, sport et territoire, du pôle opérationnel et technique et du pôle économie et aménagement est présenté

Commentaires / Observations :

Il est précisé que les financements associés à la création des postes du pôle Economie et Aménagement relèvent de plusieurs politiques (FISAC, Région, Etat,...) et qu'ils représentent une part non négligeable.

➤ **Avis favorable de la commission**

4. Rapport égalité femmes-hommes.

Une synthèse du rapport égalité femmes-hommes est présenté, précision faite que le projet de rapport complet sera transmis avec le compte rendu de la présente commission.

Commentaires / Observations :

Il est regretté que les chiffres présentés ne soient pas mis en perspective avec les chiffres des années antérieures notamment par rapport à l'impact de la mise en place du RIFSEEP qui devrait corriger une partie des inégalités sur la part régime indemnitaire des rémunérations. Il est précisé

que cette correction sera effectivement visible mais plutôt sur le long terme dans la mesure où certains agents conservent s'ils y ont intérêt leur niveau de régime indemnitaire antérieur.

➤ **Avis favorable de la commission**

5. Rapport annuel 2018 sur la situation en matière de développement durable.

Le rapport annuel 2018 sur la situation en matière de développement durable est présenté (document annexé), notamment en s'attardant sur le tableau de synthèse classé par défi.

Commentaires / Observations :

Il est déploré que le fonctionnement des commissions ne permet un réel travail d'échange compte tenu du fait que les documents présentés ne sont pas transmis en amont.

Par ailleurs il est souligné que le rapport présenté ne fait pas acte de beaucoup de données chiffrées et, de ce fait, de mention d'évolution par rapport à 2017.

Il est également indiqué que la mise en avant de la volonté de développer les voies douces est contradictoire avec le projet présenté relatif au Pont Aval n'incluant pas de pistes cyclables. A cela, il est précisé que la question des voies douces sur le Pont Aval sera étudiée, conformément aux engagements pris lors du dernier Conseil Communautaire et que des explications sur cette question ont largement été faites, notamment sur la problématique de la sécurisation de ces voies.

Il est demandé d'ajouter, en matière de fibre optique, que le territoire nord de Pluzunet a fait l'objet d'un déploiement en 2018.

➤ **Avis favorable de la commission**

6. Débat d'Orientation Budgétaire.

Une présentation de rapport d'Orientations Budgétaires est faite (document annexé).

Commentaires / Observations :

Pour la question de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, il est demandé à ce que soient précisées les orientations à long terme du SMITRED Ouest Armor compte tenu de l'évolution des coûts de traitement. Il serait peut-être difficile d'expliquer à la population que la taxe augmente alors que le service est rationalisé (diminution des heures d'ouverture des déchetteries, collectes en quinzaine généralisée, ...). Il est précisé qu'en 2017, il a été demandé au SMITRED de réfléchir à un étalement de ses investissements et à une modification de sa politique d'amortissement afin de maîtriser l'évolution des coûts. Il ne faut toutefois pas négliger l'augmentation de TGAP dans les coûts relatifs aux déchets.

Il est également précisé que le SMITRED doit réfléchir à la gestion des déchets bois et que l'incinérateur ayant un certain nombre d'années, des investissements conséquents sont certainement à prévoir.

Il est souligné que le rapport ci-présenté fait acte d'un maintien de la pression fiscale à l'exception de la TEOM et de la TASCOM.

➤ **Avis favorable de la commission**

7. Tarifs 2019.

Une augmentation de 1,6% conforme à l'inflation est proposé sur l'ensemble des tarifs.

Commentaires / Observations : pas de remarques

➤ **Avis favorable de la commission**

8. Ouverture des crédits d'investissement dans l'attente du vote du BP 2019 à hauteur d'un quart des crédits ouverts 2018.

L'autorisation d'ouvrir les crédits d'investissement à hauteur du ¼ des crédits ouverts en 2018 est proposée pour permettre de faire face aux investissements à payer antérieurement au vote du budget primitif 2019.

Commentaires / Observations : pas de remarques

➤ **Avis favorable de la commission**

9. Avenant à une convention d'avance remboursable à la SEM Lannion Trégor.

Il est proposé de décaler d'un an les échéances de remboursement de l'avance n°5 consentie à la SEM.

Commentaires / Observations : pas de remarques

➤ **Avis favorable de la commission**

10. Attributions de compensation définitives 2018.

La présentation du montant des AC définitives 2018 est faite.

Commentaires / Observations :

Il est rappelé que les délibérations des communes relatives à cette question sont à prendre avant la fin de l'année pour permettre la régularisation des écritures 2018.

➤ **Avis favorable de la commission**

11. Attributions de compensation provisoires 2019.

La présentation du montant des AC provisoires 2019 est faite.

Commentaires / Observations : pas de remarques

➤ **Avis favorable de la commission**

12. Admissions en non-valeur.

Les montants à admettre en non-valeur dans les différents budgets transmis par le Trésor Public sont présentés.

Commentaires / Observations : pas de remarques

- **Avis favorable de la commission**

13. Intégration de patrimoine.

Les différentes intégrations de patrimoine liées aux fusions ou transferts de compétences (bassins versants et Gens du Voyage) sont présentées.

Commentaires / Observations :

Le montant relatif aux gens du voyage interpelle. Il est précisé que ce montant n'est que la transcription du coût réel de la construction et l'aménagement de l'aire d'accueil payé par la Ville de Lannion et transféré à LTC.

- **Avis favorable de la commission**

14. Décisions modificatives.

Les décisions modificatives des budgets principal, immobilier locatif, Voirie, Abattoir, Gestion Déléguée de l'Eau, Assainissement collectif, Enseignement de la musique et Réseaux de Chaleur sont présentées. La plupart des écritures sont des écritures d'ordre relatif aux intégrations de patrimoine présentées ci-dessus.

Commentaires / Observations : pas de remarques

- **Avis favorable de la commission**

15. Dissolution Syndicats Intercommunaux d'Aide à Domicile du Canton de Perros-Guirec et du canton de Plestin-les-Grèves.

Conformément à la détermination de l'intérêt communautaire, il est présenté les modalités de transfert des Syndicats d'aide à domicile qui seront dissous au 31/12/2018.

Commentaires / Observations :

Il est précisé que les syndicats seront certes dissous au 31/12/2018 mais il conviendra que les comités syndicaux se réunissent avant le 30/06/2019 pour voter le compte administratif et le compte de gestion des structures.

- **Avis favorable de la commission**

16. Demandes de fonds de concours LTC « aménagements de bourgs ».

Les demandes de fonds de concours « aménagement de bourgs » de La Roche Derrien et de Caouënnec-Lanvézéac sont présentées.

Commentaires / Observations : pas de remarques

➤ **Avis favorable de la commission**

17. Questions diverses.**• Fonds de Solidarité Logement**

Il est présenté l'augmentation de la contribution au FSL 2018 pour se conformer aux contreparties du Contrat de Territoire.

Commentaires / Observations : pas de remarques

➤ **Avis favorable de la commission**

• Politique santé et maison de santé

La problématique de la santé sur le territoire est évoquée avec notamment la question des maisons de santé et de leurs financements.

Il est précisé que le CIAS travaille à la mise en place d'une politique santé globale pour éviter les actions au cas par cas menées jusqu'à présent. Une chargée de mission sur cette question arrive d'ailleurs au 1^{er} décembre 2018.

Il est également ajouté l'attention à porter de ne pas mettre en place un système visant à mettre en concurrence nos territoires en finançant sans logique des professions libérales.

• Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor

Comme au sein des communes, le Conseil Communautaire devra délibérer en décembre sur la modification statutaire du Syndicat Départemental d'Énergie notamment pour des modifications sur les domaines éolien, photovoltaïque et SEM.

Séance levée à 20h20.